

**Sécheresse** Feux interdits à Bienne et dans le Jura bernois page 4

**Athlétisme** Mujinga Kambundji rêve de médaille à Munich page 13

# LE JOURNAL

DEPUIS 1863

DU JURA



Vendredi 12 août 2022  
ajour.ch

No 185 CHF 3.80  
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez  
Le Journal du Jura sur



9771424962007 50032

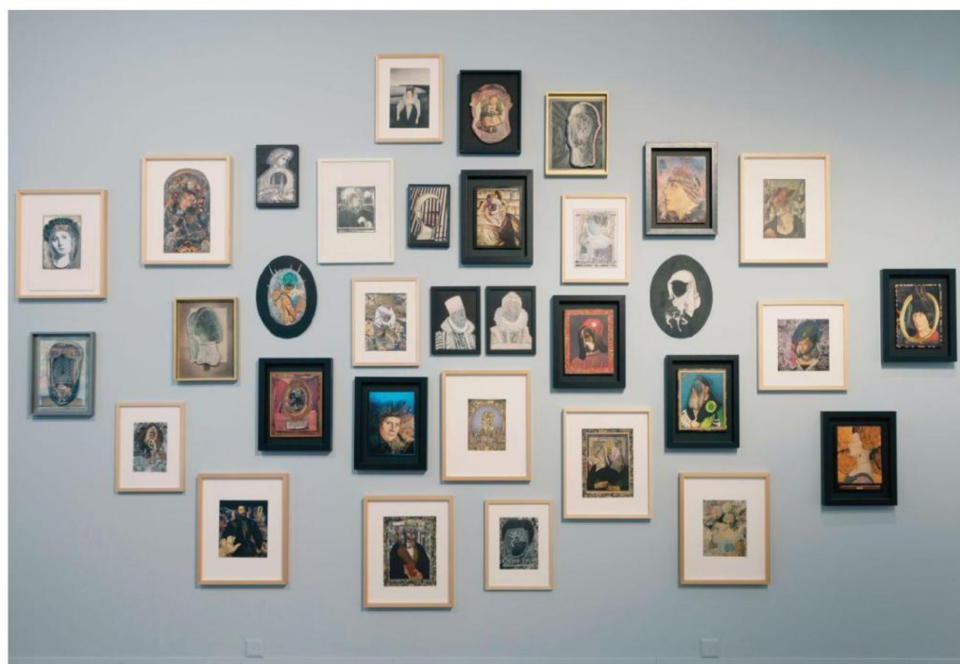
## A Bienne, tout le monde n'est pas garé à la même enseigne

**Comparatif** D'un parking à l'autre, les tarifs varient fortement dans la cité seelandaïse. A la suite du constat de la cherté des stationnements, un tour

d'horizon des différentes offres s'impose. Il faut, par exemple, déboursier un billet de 20 fr. pour quatre heures au «P + R», alors que le même laps

de temps à la Coop de la gare coûtera 7 fr. Au même endroit, une heure affiche 50 ct. contre 2 fr. 40, au Palais des Congrès. page 3

## Le talent artistique des Robert se perpétue



Patrick Weyeneth

**Culture** Marie-Françoise Robert a attendu sa retraite pour oser se lancer dans la création d'œuvres d'art. En choisissant la technique du collage, l'arrière-petite-fille du peintre Léo-Paul a tenté de se démarquer parmi les descendants de sa famille. Elle s'expose aujourd'hui au Nouveau Musée de Bienne, aux côtés de son fils, Jerry Haenggli. page 4



Tavannes

### La Fête des Saisons fleurira à nouveau

Après deux ans d'interruption, la glorieuse Fête des Saisons, 64e du nom, est de retour vendredi prochain dans les rues tavannoises. Avec quelques belles surprises à la clé. page 7



David Kessi



Stéphane Cerber

### Jurassick Pack C'est déjà Noël pour les brasseries

Ils étaient 17, les brasseurs ayant envoyé leurs breuvages dans le but de se retrouver dans le calendrier de l'avent des bières régionales. Ce jeudi, c'était dégustation et sélection. page 9



Stéphane Cerber

### Football Grande première pour le FCLNL

Fraîchement promue en 2e ligue, l'équipe de Pierre-Alain Mathez découvre, dès demain à La Neuveville face à Moutier, son nouvel univers. Un événement historique. page 15

Moutier

### Passage de témoin à la librairie

A bientôt 70 ans, Micheline Huguelet cédera les clés de la Librairie Point Virgule à une grande «amoureuse du livre». Par ailleurs, la librairie soufflera ses 20 bougies le 17 septembre prochain. page 6

# Perpétuer la fibre artistique des peintres Robert

**CULTURE** Marie-Françoise Robert se consacre, depuis une trentaine d'années, à l'art du collage. L'arrière-petite-fille de Léo-Paul expose ses œuvres au Nouveau musée de Bienne, à l'occasion d'une rétrospective.

PAR JULIE GAUDIO



Jerry Haenggli dévoile quelques tableaux à côté des œuvres de sa mère, Marie-Françoise Robert. PATRICK WEYENETH



Les collages de l'artiste s'apparentent à des peintures. NMB

Porter un célèbre patronyme peut se révéler un atout, ou un lourd bagage. Tracer son chemin en tant qu'artiste lorsque l'on descend de l'illustre famille des peintres Robert n'est, a priori, pas chose aisée. «Il était difficile de trouver une niche encore non explorée par mes ancêtres qui ont fait carrière dans l'art», avoue Marie-Françoise Robert.

Après s'être longtemps occupée de l'héritage de sa famille, au sein de la Fondation Collection Robert, Marie-Françoise a souhaité emprunter un nouveau chemin artistique. «J'avais des choses à sortir de moi et je me suis dit: Pourquoi ne pas me lancer?». Autodidacte, la petite-fille de Théophile Robert a ainsi choisi la technique du collage. Elle a toutefois attendu sa retraite pour commencer, après une

vie personnelle et professionnelle bien remplie, sourit celle qui est née en 1939. Si elle assure n'avoir jamais voulu faire carrière dans l'art, Marie-Françoise Robert accepte tout de même de montrer ses œuvres au public. D'autant plus lorsqu'il s'agit d'une rétrospective complète, comme celle que propose le Nouveau Musée de Bienne (NMB) actuellement.

## Œuvres protéiformes

Pour l'occasion, le NMB a rassemblé des œuvres réalisées ces 30 dernières années. «Étant donné la manière dont travaillait Marie-Françoise Robert, il était évident pour nous que l'exposition devait être organisée de manière thématique, et non chronologique», précise Bernadette Walter, la directrice du NMB et curatrice de l'exposition.

L'artiste, résidant à Berne, a effectivement l'habitude de travailler sur des séries d'œuvres. «Je commence au hasard un projet, que j'aime développer en plusieurs variations», explique Marie-Françoise Robert. Celle-ci nomme ses séries, mais conserve le silence sur chaque œuvre. «Je préfère ne pas donner de titre à mes créations, car elles regroupent des souvenirs très personnels. Je laisse ainsi les spectateurs se faire leur propre interprétation».

Et de citer l'exemple d'une toile où elle a représenté une femme avec une tête d'artichaut violet. «Lors d'une exposition, j'ai entendu deux visiteurs supposer que le légume représentait les métastases d'un cancer, alors que je n'avais pas du tout pensé à cela», sourit-elle. «Elles projetaient sur mon tableau leur

propre histoire, et je trouve cela très touchant».

Au premier coup d'œil, les œuvres de Marie-Françoise Robert laissent apercevoir des motifs facilement identifiables, tels que des visages, des animaux ou des célèbres tableaux de l'histoire de l'art. «Je découpe tout ce qu'il me passe sous les mains, piochant autant dans les magazines que dans les livres d'art», précise l'artiste.

Mais en les regardant attentivement, les collages se révèlent bien plus complexes, se confondant presque avec de la peinture. «Je commence parfois avec un fond bien précis, et je colle toutes sortes de formes dessus, sans chercher à conserver leur aspect original», poursuit-elle.

En cela, Marie-Françoise Robert estime se distinguer de ses aïeuls, comme Léo-Paul,

son arrière-grand-père. «Lorsqu'il décide de peindre les chevelures, il le fait d'une manière scientifique, en cherchant la perfection de la structure», analyse-t-elle. «Je préfère, au contraire, les éléments d'avantage surréels, un peu cocasses, voire kitsch», confie-t-elle. «Je peux aussi composer des œuvres très sombres, mais je reviens vite à la couleur. Et quand le kitsch m'ennuie, je retourne à des œuvres plus noires».

## Artiste de mère en fils

Un nom ne suffit peut-être pas à prédire de la destinée d'une famille. Mais chez les Robert, il ne fait aucun doute qu'une certaine sensibilité à l'art se transmet de génération en génération. Peut-être n'est-ce pas un hasard si le fils de Marie-Françoise, Jerry Haenggli, s'est tourné vers la peinture à l'âge

de 15 ans. «Pourtant, nous ne l'avons pas poussé dans cette voie-là, mais nous ne l'avons jamais freiné non plus. Il s'est lancé tout seul, en autodidacte», affirme sa mère, non sans fierté.

Jerry Haenggli a peut-être choisi de se tourner «de lui-même» vers la peinture, il ne semble en tout cas pas trop éloigné de sa mère. Du moins si l'on en croit les tableaux de l'artiste dissimulés dans l'exposition actuelle au NMB. «Jerry a davantage un côté inventeur, tandis que moi, je recrée, avec mes collages, des mondes pour m'écarter de celui dans lequel on vit», conclut Marie-Françoise Robert.

«Marie-Françoise Robert. Métamorphose», jusqu'au 30 octobre 2022, au Nouveau Musée de Bienne. Programme détaillé sur le site [mmbienne.ch](http://mmbienne.ch)

## Feux en plein air strictement interdits dans la région

**SÉCHERESSE** L'interdiction est valable dès aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, dans les arrondissements de Bienne et du Jura bernois.

En raison de la sécheresse accrue, les préfètes des arrondissements administratifs de Bienne et du Jura bernois ont prononcé une interdiction généralisée de faire du feu. Cet avis est valable dès aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, sur tout le territoire, y compris sur les terrains pri-

vés. Cela signifie qu'il est interdit d'allumer des barbecues ou des feux de bois dans son jardin ou sur son balcon.

Les préfètes et les préfets des autres arrondissements administratifs du canton de Berne maintiennent pour leur part l'interdiction de faire du feu

en forêt, y compris dans les pâturages boisés, et à proximité (à moins de 50 mètres) en vigueur dans tout le canton depuis le 19 juillet.

En dehors des zones boisées, et dans les autres régions du canton, allumer des feux n'est autorisé que dans des foyers fixes, avec la plus grande pru-



Les feux sont interdits en forêt, et sur les terrains privés. KEYSTONE

dence et uniquement en l'absence de vent. Si ces conditions ne sont pas réunies, il est strictement interdit de

faire du feu en plein air. La population est appelée à se conformer aux instructions des autorités locales. C-JGA